



## **Les premiers ministres appuient la mise en place d'un programme national de financement des mesures d'atténuation des catastrophes naturelles**

**VANCOUVER, 22 juillet 2011** – Les premiers ministres ont entamé la dernière journée de leur rencontre en discutant des catastrophes naturelles survenues récemment au Canada. Ils ont également discuté du prochain examen de la *Loi sur Investissement Canada* et de l'importance de la participation des citoyens à la vie démocratique. Les premiers ministres ont aussi annoncé une nouvelle initiative en ligne visant à améliorer le partage de l'information sur la qualité et la conservation de l'eau.

### **Gestion des catastrophes naturelles**

Plusieurs catastrophes naturelles majeures ont eu des répercussions considérables sur la vie et l'environnement de nombreuses familles à travers le Canada, en particulier celles qui ont connu des inondations sans précédent et des feux de forêt. Les premiers ministres ont discuté des efforts de prévention et d'assistance en cours dans leurs provinces et territoires, soulignant que le travail à accomplir à la suite de ces catastrophes est loin d'être terminé. Le gouvernement du Canada a été un partenaire important dans la lutte contre les inondations et pour faire face aux répercussions de ces événements sur les communautés en offrant un solide soutien lorsque nécessaire. Les premiers ministres remercient particulièrement les militaires pour leur aide aux communautés touchées.

Les provinces et les territoires ont déployé des efforts considérables pour se préparer à ces situations exceptionnelles et leurs investissements antérieurs en matière de mesures d'atténuation et de gestion des catastrophes ont été extrêmement efficaces pour protéger les biens et réduire les dommages. Les premiers ministres ont salué l'engagement du premier ministre du Canada à élaborer un nouveau programme national de financement à long terme pour l'atténuation des catastrophes qui tiendra compte de stratégies d'atténuation. Les premiers ministres demandent à leurs ministres de travailler avec le gouvernement fédéral à l'élaboration de ce programme d'ici l'automne 2011 et de s'assurer qu'il couvrira notamment les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les orages violents et les catastrophes maritimes.

Plusieurs communautés des Premières Nations continuent également de subir des inondations de manière régulière et sont parmi les communautés les plus vulnérables. Compte tenu de la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de gestion et d'intervention en situation d'urgence dans les communautés autochtones, les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à élaborer une stratégie d'atténuation à long terme reflétant les intérêts des Premières Nations et le rôle des responsables de la gestion des situations d'urgences des provinces et des territoires dans la prestation de services au nom du gouvernement fédéral, afin de protéger ces communautés contre les inondations graves et répétées. Cette stratégie devrait également viser les

communautés autochtones et des régions nordiques où des changements au pergélisol causés par les changements climatiques ont des répercussions majeures sur des infrastructures essentielles.

Les enjeux entourant la gestion des catastrophes feront l'objet de discussions cet automne au Manitoba, lors d'une rencontre nationale des principaux organismes qui participent à la gestion des catastrophes. Les provinces et les territoires évalueront les prévisions concernant les inondations et les feux de forêt pour 2012 et identifieront les secteurs où il serait possible d'améliorer la coordination des interventions. Les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à participer pleinement à cette rencontre.

Les premiers ministres ont également discuté des répercussions des inondations sur l'agriculture et sur l'économie rurale. Les inondations ont considérablement affecté les semences dans les territoires agricoles de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta. Les producteurs bovins auront peut-être à réduire la taille de leurs troupeaux en raison des dommages causés aux pâturages et à l'insuffisance de céréales fourragères. Les premiers ministres demandent à leurs ministres de l'Agriculture de travailler ensemble, avec leur homologue fédéral, à la préparation de propositions particulières de programmes d'aide communs pour faire face à ces problèmes urgents.

### **Examen de la *Loi sur Investissement Canada***

Les premiers ministres ont discuté de l'importance d'assurer un afflux continu d'investissements étrangers directs au Canada, de la croissance économique et des emplois qui résultent de ces investissements. Ils ont souligné que de nombreux actifs constituant des atouts stratégiques et uniques du Canada sont de juridiction provinciale ou territoriale. Les investissements canadiens et étrangers ont contribué à développer ces industries de manière responsable, au bénéfice de nos citoyens et de nos économies, et ce, dans le respect des règles et des valeurs canadiennes.

Les premiers ministres saluent l'engagement du gouvernement fédéral à procéder à un examen de la *Loi sur Investissement Canada*. Ils ont souligné l'importance de disposer de règles transparentes, stables et en temps opportun pour l'évaluation des investissements étrangers responsables au Canada. Les premiers ministres ont convenu qu'il est primordial de s'assurer que les investisseurs étrangers se conforment aux engagements qu'ils prennent lors du processus d'examen. Ils ont également convenu de l'importance d'un dialogue public sur les investissements étrangers proposés. La participation provinciale et territoriale au moment d'établir ce qui constitue un avantage net pour le Canada est indispensable. Ils seront heureux de collaborer avec le gouvernement fédéral à l'examen de cette loi, notamment en vue de contribuer à définir en quoi consiste un actif stratégique.

### **Participation des citoyens**

Les premiers ministres saluent l'intérêt des citoyens qui souhaitent contribuer à résoudre les problèmes qui les touchent et notent que l'utilisation accrue des médias sociaux crée des moyens nouveaux et novateurs pour les citoyens, et particulièrement pour les jeunes, d'ouvrir le dialogue avec les dirigeants politiques et les candidats. Les

premiers ministres reconnaissent que les processus visant la participation des citoyens à la vie démocratique doivent être transparents, inclusifs et menés de façon à permettre à tous de travailler ensemble, au-delà des valeurs et des idées contradictoires. Une véritable participation des citoyens est essentielle pour relever les défis auxquels tous les gouvernements sont confrontés. Elle favorise la prise de décisions qui reflètent mieux les valeurs de la population et amène à des solutions novatrices et fondées sur la collaboration.

La participation aux processus démocratiques constitue l'un des meilleurs moyens d'influencer la prise de décisions. Les premiers ministres pressent les Canadiens de saisir pleinement ces occasions, notamment en votant lors des élections fédérales, provinciales, territoriales et municipales.

### **Initiative de partage d'informations relatives à l'eau**

L'an dernier, les premiers ministres se sont engagés, au moment d'adopter la Charte de l'eau, à coopérer et à partager l'information sur la qualité et la conservation de l'eau. Conformément à cet engagement, les premiers ministres sont heureux d'annoncer que le Conseil de gestion de l'eau du Conseil de la fédération lance une initiative en ligne en vue d'améliorer la coopération et le partage de l'information l'eau à l'échelle nationale. Misant sur la dynamique propre aux technologies et sur l'ouverture des gouvernements, l'Inforoute canadienne de l'eau offre un répertoire en ligne des principales sources d'information sur l'eau des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Ce répertoire servira d'outil de communication pour informer les chercheurs, les décideurs et le grand public sur les données et l'information relative à l'eau correspondant à leurs intérêts et à leurs besoins tant à l'échelle locale que nationale. Ce répertoire peut être consulté au [www.conseildelafederation.ca/inforoute.html](http://www.conseildelafederation.ca/inforoute.html)

– 30 –

### **Relations avec les médias :**

#### **Nina Chiarelli**

Gouvernement de la Colombie-Britannique

250 387-0793

250 216-8426 (cell.)

[nina.chiarelli@gov.bc.ca](mailto:nina.chiarelli@gov.bc.ca)